Échographie gynécologique

Rédaction le 16 avril 2020.

Dernière mise à jour le 16 avril 2020

Lien vers l'article:

https://infosante.be/guides/echographie-gynecologique

L'échographie gynécologique, qu'est-ce que c'est ?

L'échographie est un examen qui permet de voir à l'intérieur du corps sans devoir opérer. L'échographie est une technique d'imagerie. Pendant l'échographie, on pose une sonde sur la peau. Une sonde est un appareil qui envoie des sons qu'on n'entend pas (ondes sonores). Ces ondes rebondissent sur des éléments présents dans votre corps puis reviennent vers la sonde. À ce moment-là, les ondes sont transformées en images sur un écran.

L'échographie gynécologique permet ainsi de voir l'utérus et les ovaires. Cette technique n'utilise pas de rayons radioactifs. Elle est donc sans danger pour une personne enceinte et son bébé.

Le ou la professionnel·le de la santé qui fait une échographie gynécologique peut :

- mettre la sonde sur le ventre ;
- glisser la sonde à l'intérieur du vagin (échographie vaginale). Cette technique permet de mieux voir les détails.

Pourquoi passer une échographie gynécologique ?

L'échographie gynécologique peut donner des informations utiles :

- Lors d'un examen de routine. Par exemple, pour une grossesse.
- Lorsqu'on pense qu'il y a un problème gynécologique.

L'échographie gynécologique permet de voir le développement (maturation) de l'ovule pendant le cycle menstruel normal. L'échographie peut montrer si :

- l'ovulation s'est produite ;
- les conditions d'une fécondation normale et d'une grossesse sont présentes.

En début de grossesse

En début de grossesse, l'échographie gynécologique est toujours faite par le vagin. L'échographie :

- à partir de la 5ème semaine de grossesse, montre le sac amniotique et le sac vitellin dans l'utérus ;
- à la fin de la 5ème semaine, montre les battements du cœur à côté du sac vitellin ;
- au cours de la 6ème semaine, permet de mesurer la distance entre le sommet de la tête et le bas des fesses du fœtus (longueur crânio-caudale) ;
- à partir de la 8ème semaine de grossesse, montre les mouvements de la tête et des membres.

En cas de fausse couche

Lors d'une « menace de fausse couche », l'échographie montre :

- un saignement ;
- les battements du cœur du fœtus, ce qui veut dire qu'il est en vie.

Lors d'une « fausse couche manquée », l'échographie montre :

- peu ou pas de saignement ;
- le fœtus qui ne vit plus. Le fœtus est mort, mais pas expulsé.

Lors d'une « fausse couche spontanée », l'échographie montre :

- un saignement important ;
- 'une image mixte'.

En cas de grossesse extra-utérine ou grossesse ectopique

L’échographie montre que l’embryon s’est installé en dehors de l’utérus. Dans 95 cas sur 100, l’embryon s’installe dans une des trompes de Fallope.

En cas de tumeurs bénignes et malignes de l'ovaire

L’échographie montrent ces tumeurs. L’échographie se fait par le vagin.

En cas de syndrome des ovaires polykystiques (SOPK)

L’échographie montre différents kystes sur les ovaires. Les kystes sont des poches ou des cavités, souvent remplies de liquide. Les kystes sont parfois assez grands.

En cas d'inflammation du petit bassin

L’échographie montre les trompes de Fallope qui peuvent paraitre plus épaisses car il y a du pus et du liquide inflammatoire. Les trompes de Fallope normales ne se voient pas à l’échographie. Pour les voir, il faut un produit de contraste. On utilise ce produit de contraste surtout en cas de problème de fertilité.

En cas de saignements vaginaux

En cas de saignements vaginaux, l’échographie gynécologique permet d’exclure une tumeur dans l'utérus. L’échographie ne permet pas de faire la différence entre une tumeur bénigne, comme un polype ou un fibrome simple, et une tumeur maligne. L’échographie peut aussi montrer les modifications de la muqueuse de l'utérus.

En cas d’utilisation d’un stérilet

L’échographie permet de contrôler la position d'un stérilet (qu'il soit hormonal ou au cuivre). L’échographie se fait par le vagin.

Comment se déroule l’échographie gynécologique ?

Avant de passer une échographie gynécologique

Lors d’une échographie par le vagin, il faut une vessie vide. Vous devez alors uriner avant l'examen. En principe, les saignements vaginaux ne sont pas une raison pour reporter une échographie. En cas de très grosses pertes de sang, il faut parfois mettre un gel stérile dans l’utérus pour mieux voir la muqueuse de l’utérus.

Rédaction le 16 avril 2020.

Dernière mise à jour le 16 avril 2020

Lien vers l'article:

https://infosante.be/guides/echographie-gynecologique

Sources

- Guide de pratique clinique étranger https://www.ebpnet.be/fr/pages/display.aspx?ebmid=ebm00551